

# SCOOP

N°40  
AOÛT -  
SEPTEMBRE  
2015

La Lettre d'information des cultures arables

## ÉDITORIAL >P1

Agri-exit ou Agri-réussite :  
les moissons de la colère

## DOSSIERS >P2

«Multirisques» =  
socle + options subventionnées

## DOSSIERS >P2

Phytos et abeilles :  
l'actualité des dossiers

## INTERVIEW >P3

Pour que les contrôles des exploitations  
se vivent mieux

## FOCUS >P3

A bon entendeur

## CLEFS >P4

COP21: les grandes cultures  
ont leur mot à dire

# ORAMA

nos cultures, notre avenir

## Agri-exit ou Agri-réussite : les moissons de la colère

ÉDITORIAL > PAR GÉRARD TUBERY,  
VICE-PRÉSIDENT D'ORAMA, PRÉSIDENT DE LA FOP



Gérard TUBERY,  
Vice-président d'ORAMA, Président de la FOP

**S**elon nos productions, nos moissons sont plus ou moins avancées, plus ou moins terminées. L'heure est au premier bilan et celui-ci n'est pas à la hauteur de nos espérances.

Certes, nous travaillons avec du vivant et nous sommes dépendants des aléas climatiques. Nous le savons et l'acceptons. Mais là n'est pas le sujet. Le sujet est que si, grâce à la force de notre organisation syndicale, nous savons nous organiser pour valoriser au mieux nos productions, nous sommes aujourd'hui de plus en plus contraints par un environnement étouffant. D'où notre colère.

Colère contre ces normes délirantes qui grèvent notre secteur. Colère contre ces mesures incompréhensibles qui brisent notre compétitivité. Colère contre ces attaques dogmatiques qui dévalorisent notre métier. Colère contre cette idéologie punitive qui ne cesse de nous dénigrer.

Colère contre ces fixations d'objectifs abrupts et suppressions de moyens efficaces, qui remettent en cause notre capacité de production. Colère contre ce mutisme assourdissant des Pouvoirs publics face à nos préoccupations légitimes.

Pourtant le bon sens paysan nous apprend que toute construction politique a toujours eu pour cœur l'agriculture car, à travers l'acte de production, elle a toujours su répondre aux multiples défis de chaque époque. À ORAMA, nous estimons donc que, sans agriculture, il n'y a pas de futur durable. Nous sommes en effet, quelles que soient nos productions animales ou végétales, les tous premiers acteurs d'un vaste processus de création de richesses économiques et de cohésion sociale.

L'oublier, ou le renier, conduirait donc à une dramatique impasse sociétale et constituerait une erreur politique majeure. Or, c'est cette impression qui prédomine aujourd'hui sur le terrain. S'il nous appartient d'essayer d'y remédier notamment en communiquant sur la réalité et l'impact de notre métier dans les territoires - nous nous y employons puisque ce sera l'un des thèmes de notre prochain Sommet du Végétal -, il est grand temps aussi que les responsables politiques assument clairement leurs responsabilités.

C'est pourquoi nous voulons qu'un vrai et profond débat s'instaure dans notre pays sur la place, le rôle et les missions de l'agriculture : les définir, c'est aussi définir notre avenir collectif.

# «Multirisques» = socle + options subventionnées

> ÉQUATION RÉSOLUE POUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CLIMATIQUE

**Garanties, niveaux d'indemnisation et de tarification, liberté de souscription : la réforme de l'assurance climatique préserve au final les conditions d'assurance-récolte des scopeurs, comme le demandait ORAMA**

Depuis près de 2 ans, le ministère de l'Agriculture travaillait à une réforme de l'assurance-récolte (« multirisques climatiques »), pour trois raisons : le déséquilibre financier du système pour les assureurs ; la volonté de la profession et des Pouvoirs publics de mettre à disposition du plus grand nombre une assurance « coup dur » à coût raisonnable et plus favorable que le régime des calamités ; enfin, le basculement du soutien européen à l'assurance dans le second pilier de la PAC.

ORAMA s'est mobilisée très tôt afin que la nouvelle formule reste efficace pour les 35% de surfaces de céréales et d'oléoprotéagineux déjà assurées et autorise l'augmentation de ce taux grâce à des tarifs maîtrisés.



Son action a permis :

- que le contrat « socle » maintenant en place ne soit pas obligatoire, à l'inverse de ce qui avait été parfois esquissé,
- qu'en souscrivant des options subventionnées, les producteurs de grandes cultures puissent disposer des mêmes garanties et niveaux d'indemnisation qu'actuellement, ce pour un tarif global similaire après subvention du contrat socle et des options,
- que les grandes cultures bénéficient à nouveau des mêmes

taux de subvention que les autres secteurs alors que la tendance leur était défavorable. Ceci vaudra d'ailleurs dès cette année pour les remboursements effectués au titre de la récolte 2014. À la demande d'ORAMA, la FNSEA a en effet obtenu des Pouvoirs publics un transfert de crédits du fonds des calamités pour parvenir à une prise en charge de la prime d'assurance à hauteur de 65 % (56% ont déjà été remboursés et le solde de 9% le sera d'ici la fin de l'année).

Voici donc sur quelles nouvelles bases pourront être désormais assurées les récoltes et seront construites les offres commerciales prochainement faites aux exploitants. La vigilance sera de rigueur en ce qui concerne à la fois les tarifs et le contenu des options et franchises proposées. Ces données pourront faire toute la différence quant à la qualité de couverture des contrats en concurrence.

Pour ORAMA, la réussite de la difficile négociation de cette réforme était une condition indispensable à la poursuite de la réflexion sur d'autres pistes d'assurance, complémentaire à des améliorations d'autres outils de gestion des risques, comme la DPA, espérées pour la fin 2015. ■

## Phytos et abeilles : l'actualité des dossiers

> TURBULENCES PARLEMENTAIRES SUR LES NÉONICOTINOÏDES

Alors que les médias et certains politiques attribuent de plus en plus la mortalité des abeilles à la seule utilisation des phytos, comme les organisations environnementalistes, où en est-on des tentatives d'évolution réglementaire concernant les traitements en floraison et les néonicotinoïdes ?

**Sur les traitements en floraison**, tandis que s'est manifesté le souhait de certains acteurs - dont le ministre de l'Agriculture, il y a un an - de les fixer arbitrairement et réglementairement au coucher du soleil, la profession a diffusé largement depuis avril ses fiches de bonnes pratiques fondées sur un dialogue étroit

entre agriculteurs et apiculteurs. L'AGPB, l'AGPM et la FOP ont fortement concouru à cette démarche conduite sous l'égide de la FNSEA. Des premières conclusions seront tirées de cette approche à la fin de la campagne. Ce sera un élément important face à une administration -peut-être ?- devenue plus attentiste.

**En ce qui concerne les néonicotinoïdes**, l'Agence d'Évaluation Sanitaire Européenne (AESA) vient de solliciter la remontée de données nouvelles pour réexaminer les dossiers des trois molécules suspendues par Bruxelles fin 2013, démarche qui va demander quelques mois.

En attendant, alors que les bénéfices de cette suspension pour la santé des abeilles sont imperceptibles, son impact pour les agriculteurs est bien là.

Mais peu importe pour les députés français : contre la volonté du Gouvernement, ils ont adopté en première lecture de la loi sur la biodiversité un amendement visant à interdire toutes les molécules de la famille des néonicotinoïdes au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Depuis lors, comme l'a souhaité ORAMA, la Commission du Développement durable du Sénat s'est prononcée pour la suppression de cet amendement, ce qui devra être confirmé en séance plénière à l'automne, avant retour à

l'Assemblée. Pour ORAMA, cette affaire est majeure. Outre qu'il s'agit d'un pied de nez à l'Union européenne qui n'a pas encore statué sur le sort définitif de la suspension actuelle, la position prise par les députés est contraire au droit communautaire et elle est clairement nuisible aux grandes cultures françaises. ■



# Pour que les contrôles des exploitations se vivent mieux

> LE TRAVAIL DE LA MISSION PARLEMENTAIRE SUR LE SUJET. CELLE-CI INTÉGRAIT UN REPRÉSENTANT AGRICOLE

Interview de Jean-Paul BASTIAN, président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace, membre avec la DDT du Loiret, Simone SAILLANT, de la mission sur les contrôles confiée à Frédérique MASSAT, députée de l'Ariège

Comment caractériseriez-vous les 34 propositions du rapport<sup>(1)</sup> remis par la mission le 19 juin à M.VALLS ?

Ces propositions visent à clarifier, simplifier, organiser et « mettre les formes », tout en préservant l'efficacité des contrôles.

**Clarifier** : pour que les contrôles se passent bien, il faut des règles claires - par exemple en matière de cours d'eau- et connues à temps, ce qu'il aurait fallu avec la PAC. A défaut, les sanctions doivent être légères, voire réduites à des avertissements. **Simplifier**, c'est dans bien des cas réalisable en contrôlant sur pièces et non sur place. **Organiser** veut dire en particulier éviter la succession de différents contrôles sur une exploitation, tâche qui pourrait être confiée à un coordonnateur dans chaque département. Nous proposons également que soient définies en concertation avec la profession des chartes départementales des contrôles qui mettent en valeur les pratiques les plus adéquates. **Mettre les formes**, enfin, signifie effectuer les contrôles sur place hors périodes de gros travaux, sauf nécessité. C'est encore prévenir le plus tôt possible les exploitants en les informant de ce qui sera vérifié et demandé comme documents. Dans le même esprit, la mission préconise bien sûr aussi d'éviter tout port d'armes dans les fermes et toute attitude tendant à traiter a priori les agriculteurs en délinquants.

Auriez-vous souhaité que le rapport aille plus loin sur certains points ?

Oui, mais une mission parlementaire ne dure que six mois et ne dispose guère d'appuis en moyens humains. Or, le sujet était fourmillant et nous avons dû consacrer un tiers de notre temps au recueil de témoignages, souvent sur le terrain et aussi, pour pouvoir comparer, dans deux pays proches. Ainsi était-il impossible d'expertiser certaines idées et donc de les mettre en avant.

“ Des propositions qui visent à clarifier, simplifier, organiser et mettre les formes

D'où la proposition de tenir annuellement une réunion de bilan des divers corps de contrôle et de la profession au niveau national, pour améliorer en permanence la situation.

Sans l'association d'un agriculteur à la mission, le rapport aurait-il eu le même contenu ?

Quand des personnes d'horizons différents travaillent ensemble sur un même sujet, il y a en général davantage de chances d'avancer plus loin que dans le cas inverse. Chacun des acteurs de la mission a pris goût



Jean-Paul BASTIAN, agriculteur dans le Bas-Rhin, président de la Chambre d'Agriculture de la région Alsace

à cette manière de faire, semble-t-il, puisqu'on la retrouve préconisée dans les deux propositions fortes de charte des contrôles et de réunion de bilan annuelle. ■

<sup>(1)</sup> <http://agriculture.gouv.fr/mission-controles-en-agriculture-rapport-final-0>

## A bon entendeur



« Géopolitique du blé - Un produit vital pour la Sécurité mondiale », ce livre récemment publié par l'analyste Sébastien ABIS\* a été adressé par l'AGPB à 220 patrons de rédaction, éditorialistes et spécialistes des questions internationales des médias nationaux et régionaux. Il l'a été aussi à de nombreux élus.

À l'heure où il est de bon ton en France de fustiger la productivité en agriculture, S. ABIS rappelle combien la production et le commerce du blé demeurent cruciaux pour la sécurité alimentaire mondiale et, in fine, pour la stabilité des États et la paix. Comme il le souligne, l'écart s'accroît en effet entre les rares pays en mesure d'exporter beaucoup de blé et ceux, majoritaires, qui en récoltent insuffisamment.

S.ABIS appelle d'autant plus la France à intégrer politiquement et diplomatiquement cette dimension stratégique du blé que les rapports de force entre puissances économiques se transforment et que les pays du sud de la Méditerranée, du Proche et du Moyen-Orient, très dépendants pour leur approvisionnement, connaissent des évolutions complexes.

\* S.ABIS est chercheur associé à l'IRIS (Institut des Relations Internationales et Stratégiques) et administrateur au Secrétariat général du CIHEAM (Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes). Co-édité par Armand Colin et IRIS-Edition, le livre, est en vente en librairie et sur [www.iris-org.fr](http://www.iris-org.fr)

FOCUS

# COP21: les grandes cultures ont leur mot à dire

> ELLES SONT AU CŒUR DES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT



TOUS ENSEMBLE  
POUR LE CLIMAT

cop21.gouv.fr #COP21

**Notre secteur est légitime à se faire entendre à l'occasion de la COP21 à Paris, compte tenu de ce qu'il représente et peut apporter face aux problématiques du changement climatique**

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera et présidera la 21<sup>ème</sup> conférence des parties sur les changements climatiques (COP21), convoquée afin de conclure un nouvel accord international sur le climat. Il s'agit de contenir le réchauffement atmosphérique en deçà de 2°C, alors que la tendance est à +4° C d'ici 2100 au regard de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités humaines<sup>(1)</sup>.

Les grandes cultures ont toute leur place dans les négociations de la COP21 car elles sont stratégiques pour répondre à la fois au défi climatique et au défi alimentaire.

## Des atouts à rappeler

Via la photosynthèse, elles recyclent de grandes quantités de CO<sub>2</sub> de l'air en biomasse. Ainsi, jouant un rôle de pompe à carbone, un hectare de céréales

capte-t-il en moyenne 4 fois plus d'équivalent CO<sub>2</sub> qu'il n'en est émis pour le cultiver. Et puis, la biomasse végétale issue des grandes cultures est de plus en plus demandée comme base de bio-énergies, de biomolécules et de bio-matériaux. C'est là aussi bénéfique en termes d'émission de GES.

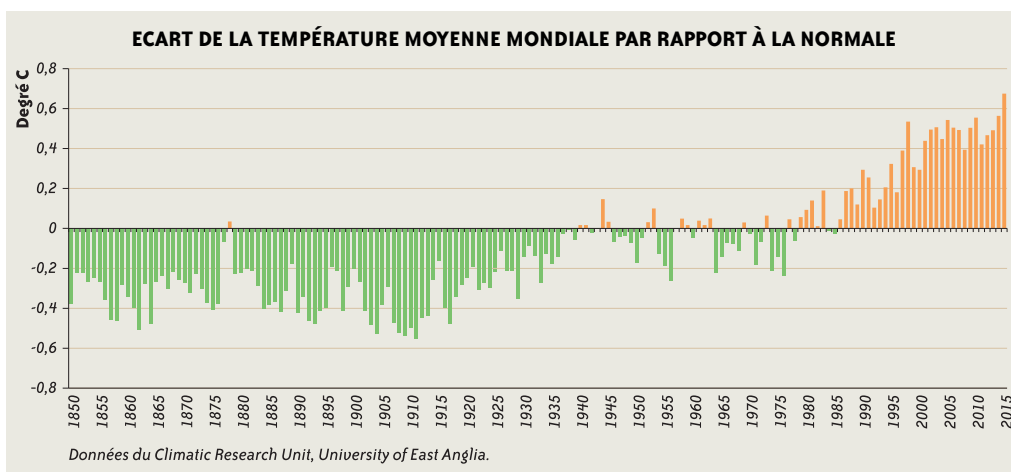
Techniquement par ailleurs, nous démontrons en faisant appel à l'agronomie et à l'innovation que nous savons conjuguer toujours plus haut stockage de carbone et maîtrise accrue de ces émissions de GES. Y contribue notamment l'utilisation à vaste échelle d'outils d'aide à la décision (OAD) en fertilisation azotée. Illustrative est également l'introduction de légumineuses dans les rotations, qui permet de fixer naturellement l'azote atmosphérique et aussi de réduire la pression phytosanitaire en apportant une diversité botanique.

## L'adaptation ne peut attendre

Vecteur majeur de réponse à la fois au défi alimentaire et au défi du réchauffement atmosphérique, les grandes cultures et leur productivité méritent d'être donc traitées comme telles à la COP21. Elles le méritent d'autant plus qu'elles souffrent elles-mêmes de l'évolution du climat, dans les pays du Sud bien sûr mais aussi dans notre pays où cette évolution est la cause principale de la stagnation des rendements depuis 15 ans, mais mis à part.

Les blocages d'ordre politico-réglementaire qui entravent en France la capacité de notre secteur à faire face à cette évolution n'en sont que plus paradoxaux. Que la COP21 se tienne à Paris est une occasion incomparable de le mettre en évidence.

<sup>(1)</sup> donnée du 5<sup>ème</sup> rapport du GIEC (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) - 2013/2014



Données du Climatic Research Unit, University of East Anglia.

## > COURRIER

**ORAMA a-t-elle soutenu la campagne de signatures de la pétition au Premier ministre pour un Plan Ecophyto 2 pragmatique ? Les céréaliers ont-ils été nombreux à signer cette pétition ?**

ORAMA a adressé un courriel à 15 000 scopeurs les invitant à signer électroniquement cette pétition de la FNSEA, JA, Coop de France et l'APCA sur le site qui la portait.

ORAMA n'avait pas de moyens techniques de mesurer combien de destinataires de ce courriel ont signé. Elle a cependant constaté dès son envoi un bond très important sur le compteur de signatures du site porteur. Autre information, les départements où les grandes cultures se pratiquent de manière spécialisée ou significative figurent quasiment tous en haut du classement des départements par nombre de signatures enregistrées (plus de 200 signatures ; entre 101 et 200 signatures).

**ORAMA**  
nos cultures, notre avenir

SCOP INFO EST UNE PUBLICATION D'ORAMA  
23/25 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00  
Rédacteur en chef : Pascal HURBAULT - Comité de rédaction :  
P. AUGUSTE, P.-Q. DRÈGE, G. DUBLINEAU, L. ESPRIT, J. JOSSEAUX,  
A. KETTANEH, T. LEDERMANN.  
Photos : Arvalis, Orama, Benoît Pelletier - Diabulus / VIVESCOA, shutterstock,  
Emmanuel Fradin.

Conception : BBDA - Béatrice Bleuven - Impression : Groupe CORLET.  
Rédaction achevée le 16 juillet 2015

## > AGENDA

### Réunion Résultats variétés

Cultures d'hiver de céréales à paille  
5/08 - Baziège (31), ARVALIS

### INNOV'AGRI Grand sud-ouest

9 et 10/09 - Ondes (31), Groupe France Agricole et Chambre d'Agriculture 31

### Colloqu'Eau champ

Dynamiques de transfert des eaux et pratiques agrécologiques  
17/09 - Pusignan (69), ARVALIS avec partenariat CREAS

### FORMATIONS

Maitrise du stockage et de la conservation des grains

06/10 - Ecardenville-la-Campagne (27), ARVALIS

Stockage et qualité de la pomme de terre

18 et 19/11 - Boigneville (91), ARVALIS